



CARTE D'IDENTITE

Composition

L'institut universitaire de formation des maîtres du Nord - Pas-de-Calais compte parmi les trois IUFM expérimentaux créés à la rentrée 1990, avec ceux de Grenoble et Reims.

Il a son siège à Villeneuve d'Ascq et comprend sept centres de formation, dont cinq implantés dans le département du Nord (Douai, Gravelines, Lille, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq) et deux dans le département du Pas-de-Calais (Arras et Outreau). A l'exception du centre de Valenciennes ouvert dans des locaux universitaires, les autres centres sont installés dans les locaux des institutions auxquelles ils ont succédé (écoles normales d'instituteurs, centre pédagogique régional et école normale nationale d'apprentissage).

Dans tous les centres, sauf Villeneuve d'Ascq qui n'accueille que des formations du second degré, coexistent des formations du 1er et du 2nd degrés ainsi que des formations de 1ère et de 2ème années. De même, les filières CAPET et CAPLP2 coexistent avec des filières de CAPES.

L'IUFM est rattaché par convention aux six universités de l'académie : les universités Lille I, Lille II et Lille III, l'université de Valenciennes et les universités de l'Artois et du Littoral.

La création de cet institut s'est inscrite dans un contexte académique caractérisé par la taille de l'académie en termes d'effectifs (la plus importante avec Versailles,

avec une population scolaire de l'ordre du million), une déficience en enseignants et un retard de scolarisation dans le second degré aujourd'hui rattrapés, mais surtout une haute image de l'enseignement et une importance particulière accordée aux études comme moteur de promotion sociale.

L'IUFM en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM compte 6360 inscrits (4658 étudiants et 1702 professeurs stagiaires), dont 1/3 en formation 1er degré (1825 PE) et 2/3 en formation 2nd degré (4535 PLC-PLP).

La carte des formations pour les filières du 2nd degré a peu évolué en nombre, depuis la création de l'institut, puisque l'on est passé de 38 à 40 filières. Ce nombre place l'IUFM au 2ème rang national après l'IUFM de Toulouse. A noter que, dans la plupart des cas, les préparations au CAPES sont organisées, parallèlement, avec plusieurs universités, ce qui multiplie les mêmes formations.

Les 42 filières se répartissent ainsi :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAAPSAIS (certificat d'aptitude adaptation et intégration scolaire) ;
- 15 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- 11 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 12 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

La structuration pédagogique

L'IUFM est organisé en 34 unités de formation, pilotées par la direction des études, soit :

- 27 départements de formation des PLC qui regroupent les différentes disciplines ou spécialités, dotés chacun d'une cellule de coordination tripartite composée d'un enseignant-chercheur, d'un membre des corps d'inspection et d'un formateur associé ;
- 6 unités de formation des PE, coordonnées depuis 1996 par une Commission de formation du professorat des écoles, chacune ayant un directeur qui occupe aussi les fonctions de directeur de centre ;
- 1 unité de formation AIS.

Cet établissement pilote a joué un rôle de premier plan au début de l'existence des IUFM en incarnant les principaux enjeux des instituts à leur création. Il a su réussir globalement son pari de "former plus, former mieux, former ensemble". L'évaluation du CNE, intervenue dans une période charnière pour l'IUFM, a montré qu'il lui fallait consolider ses acquis et s'adapter à des conditions nouvelles.

UN VRAI PROJET DE FORMATION

Une carte des formations réfléchie

L'IUFM a conduit une réflexion prospective d'une grande qualité. Il a cherché à dégager quelques perspectives pour les dix ans à venir concernant les objectifs quantitatifs de recrutement et la carte des formations, que l'on retrouve dans la Charte académique de la formation des maîtres signée en 1997 avec les universités de rattachement. Il suggère que le principe d'une régulation des ouvertures de préparations aux concours réclamées par les universités soit abordée lors de la contractualisation des établissements.

Des objectifs de formation fermes

Malgré les difficultés de mise en oeuvre, l'IUFM a su persévérer dans la poursuite de ses objectifs fondamentaux de la formation. Une individualisation est progressivement mise en place. Un contrat de formation a été institué dans le but d'amener chaque stagiaire à construire son projet de formation, et à en être responsable. La formation générale et professionnelle commune, dont la mise en oeuvre reste modeste, bénéficie d'une forte implication du terrain. Elle a été progressivement étendue à l'ensemble des stagiaires et ciblée sur les ZEP et les établissements sensibles et difficiles. Le mémoire professionnel, pour lequel existe une commission permanente, occupe une place centrale dans la formation de deuxième année et dans l'organisation pédagogique de l'institut.

Une dimension professionnelle

L'organisation de la partie professionnelle de la formation est développée dès la première année. Pour les PLC1, elle bénéficie d'une concertation régulière entre les divers départements, qui rend possible un réajustement des approches. Pour les PE1, des ateliers de développe-

ment des pratiques professionnelles permettent une articulation originale entre théorie et pratique.

En seconde année, bien qu'il reste çà et là quelques difficultés, l'IUFM est parvenu à une mise en cohérence des moyens et des acteurs qui s'établit à travers un partenariat réussi avec les inspections et le rectorat. Ceci débouche sur une réflexion de fond sur l'alternance.

Une formation des formateurs en liaison étroite avec la recherche

La politique de l'IUFM Nord - Pas-de-Calais en matière de formation des formateurs est étroitement liée à la recherche, à travers des dispositifs tels que les "Groupes de travail thématiques" (GTT) ou la "Recherche - Innovation 1er degré". L'interaction est très forte entre la Direction de la recherche et du développement, qui suscite les projets, et la Direction des études qui les traduit en actions et les planifie. De façon très pragmatique, l'IUFM s'est donc appuyé sur des groupes de réflexion qui existaient antérieurement pour construire progressivement une recherche plus structurée.

Une politique de recrutement rigoureuse

L'IUFM s'efforce de pratiquer une politique de recrutement cohérente vis-à-vis des orientations qu'il a fixées dans ses trois grandes missions : formation initiale et continue des enseignants, formation des formateurs, recherche. Concernant les enseignants-chercheurs, l'IUFM affirme maintenant clairement ses exigences qualitatives en définissant des profils de poste très détaillés et en formulant des attentes précises en direction des candidats ; il a mis en place une initiative intéressante en faisant intervenir les enseignants-chercheurs autant en PE qu'en PLC. Par ailleurs, le recrutement des maîtres de stage n'obéit pas à une logique exclusivement gestionnaire, mais prend en compte les besoins de formation.

DES PARADOXES À LEVER

Une gestion des flux non encore optimisée

L'IUFM a bien compris que la maîtrise des flux d'étudiants était une démarche difficile mais nécessaire, compte tenu de sa mission spécifique et professionnelle. Il apparaît néanmoins que les résultats de la gestion des flux ne sont pas encore probants. Pour le professorat des écoles, l'IUFM accueille un nombre d'étudiants supérieur

à la moyenne nationale, en regard des postes mis au concours. Pour le professorat des lycées et collèges, l'IUFM a mis en place un système diversifié de gestion des flux et des capacités d'accueil. Toutefois, pour les filières à capacités élargies, il n'y a aucune régulation : le consensus établi avec les six universités a eu comme corollaire l'absence de définition précise des capacités d'accueil.

Une formation à la fois unifiée et éclatée

On sent, au sein de l'IUFM Nord - Pas-de-Calais, une volonté d'unité de la formation des futurs enseignants, un souci de respecter des principes communs entre premier et second degré. Mais cette volonté s'accompagne d'importants clivages. Pour les professeurs des écoles, le cadre général du plan de formation, commun à tous les centres, est respecté de manière très relative, et il existe six plans spécifiques qui présentent entre eux des écarts considérables. Il est à noter que le nouveau plan de formation, préparé en 1998, va dans le sens d'une unification. Pour les formations du second degré, l'IUFM doit faire face à l'implication de plusieurs universités dans la préparation de certains CAPES, sans concertation entre les enseignants de ces universités.

Une séparation stricte des compétences

Concernant les formations du second degré, on constate dans l'ensemble une absence d'interaction entre l'IUFM et les universités. En première année, ce sont les universités qui organisent comme bon leur semble les épreuves académiques du CAPES ; seule la préparation à l'épreuve sur dossier reste sous la pleine responsabilité de l'IUFM.

En seconde année, la formation dépend de l'IUFM mais, là encore, le paysage qui se dessine sur le plan des contenus et des modalités de formation est celui de la disparité et du manque de cohérence entre les départements.

Concernant le secteur technique et technologique, on note d'importantes diversités, selon les formations, dans le partenariat universités-IUFM et, dans tous les cas, on doit regretter l'absence d'implication universitaire dans la seconde année de formation.

Une carence de la gestion des services des enseignants

L'IUFM éprouve manifestement des difficultés à maîtriser la gestion des services des enseignants et, par voie de conséquence, la mise en oeuvre de ses plans de forma-

tion. L'établissement ne parvient pas à mesurer clairement le potentiel dont il dispose ni son utilisation. De même ne parvient-il pas à avoir une bonne connaissance du volume et de l'utilisation de ses heures complémentaires. Il y a là une certaine carence de gestion.

CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

Les recommandations du Comité national d'évaluation concernent les points suivants :

Les partenariats

Avant tout, l'IUFM Nord - Pas-de-Calais et ses universités de rattachement doivent constituer de véritables partenariats. C'est là une condition indispensable à la qualité des formations dispensées et à l'amélioration des résultats aux concours. Dans le prolongement de la Charte académique de la formation des maîtres établie en 1997, la carte des formations doit faire l'objet d'une réflexion et de décisions concertées. Pour offrir des chances équitables aux étudiants et éviter des dérives budgétaires, il est nécessaire de réguler les préparations aux concours, ouvertes par l'IUFM et les différentes universités, et de réguler les flux d'entrée à l'IUFM dans toutes les filières. Les universités ne peuvent plus envisager l'enseignement comme seul débouché des étudiants dans certaines disciplines : quand il a évalué les universités nouvelles de l'Artois et du Littoral, en 1997, le Comité avait déjà souligné le danger de cette position.

Avec le terrain d'exercice, l'IUFM Nord - Pas-de-Calais a établi des partenariats qui doivent être confortés et améliorés en ce qui concerne l'inspection académique du département du Nord, pour les formations du premier degré.

La contractualisation

A travers la contractualisation, le ministère de tutelle a le moyen de soutenir les partenariats avec les universités et de permettre ainsi à l'IUFM de fonctionner dans de bonnes conditions. Les contrats des six universités du Nord - Pas-de-Calais et de l'IUFM vont être négociés à nouveau, conjointement on l'espère, et non pas seulement de façon simultanée. Il importe qu'ils intègrent la carte de formation des enseignants. Pour les filières à petits flux et le secteur technique et technologique, des orientations nationales devraient être décidées.

Par ailleurs, il importe d'augmenter de manière significative la part des enseignants-chercheurs dans l'encadrement de l'IUFM Nord - Pas-de-Calais.

L'organisation interne

L'IUFM Nord - Pas-de-Calais doit poursuivre sa structuration interne : il lui faut revoir l'organisation de sa direction, en prenant en compte les nouvelles charges de la formation continue et en pensant à préparer la relève, ainsi que gagner encore en rigueur dans l'organisation administrative. Pour l'organisation pédagogique, les expériences entreprises en vue d'harmoniser les formations et d'établir des relations transversales entre les centres, entre les filières, entre les disciplines, devraient être développées, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre d'un même plan de formation pour le premier degré, ou de l'émergence de nouvelles structures comme les "collèges" ou les "fédérations".

La formation

Dans le domaine des formations, l'IUFM doit soutenir l'effort qu'il a engagé pour donner corps à la formation professionnelle, notamment au travers du mémoire, et

poursuivre la mise en oeuvre de la formation commune. Il est essentiel qu'il rattrape le retard pris en matière de nouvelles technologies, non seulement en mettant en place le schéma directeur pour l'informatique et l'information électronique, mais aussi en veillant à intégrer ces technologies à la formation des futurs enseignants.

La recherche

En matière de recherche, comme en matière de formation de formateurs, l'IUFM Nord - Pas-de-Calais doit amplifier les actions qu'il a entreprises, en s'efforçant de bien les structurer et de développer des collaborations avec des équipes universitaires ou d'autres IUFM investis dans la recherche en éducation.

La réponse du directeur de l'IUFM du Nord - Pas-de-Calais figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 83

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'IUFM de Lille : <http://www.uni-lille1.fr/iufm/>

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94